



HAL
open science

La première traduction française des traités moraux d'Albertano da Brescia a t-elle été réalisée par un italien ? Retour sur une thèse récente

Cinzia Pignatelli

► To cite this version:

Cinzia Pignatelli. La première traduction française des traités moraux d'Albertano da Brescia a t-elle été réalisée par un italien ? Retour sur une thèse récente. *Transferts culturels franco-italiens au Moyen Âge / Transferts culturali italo-francesi nel contesto medievale europeo*, Società italiana di Filologia romanza; Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl; Société de Linguistique romane, Sep 2018, Poitiers, France. pp.97-121, 10.1484/M.BITAM-EB.5.123792 . halshs-04224755

HAL Id: halshs-04224755

<https://shs.hal.science/halshs-04224755>

Submitted on 2 Oct 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

CINZIA PIGNATELLI

LA PREMIÈRE TRADUCTION FRANÇAISE DES TRAITÉS MORAUX D'ALBERTANO DA BRESCIA A-T-ELLE ÉTÉ RÉALISÉE PAR UN ITALIEN ? RETOUR SUR UNE THÈSE RÉCENTE

Introduction

La rédaction des traités moraux d'Albertano da Brescia, juge actif en Italie du Nord dans la première moitié du XIII^e siècle, s'étale entre 1238 pour le *De amore et dilectione Dei* (qu'il écrit lorsqu'il est prisonnier de Frédéric II à Crémone et qu'il dédie à son propre fils Vincent) et 1248, lorsqu'il compose le *Liber consolationis et consilii* pour son fils Jean, en passant par 1246, date de la dédicace de l'*Ars loquendi et tacendi* (ou *Liber de doctrina loquendi et tacendi*) à son fils Étienne.

Le succès de ces traités, dû probablement au caractère novateur et pragmatique des enseignements du *causidicus* italien qui, à grand renfort de citations d'antiques, pose les bases « *del Razionalismo economico, dell'Umanesimo civile, della Grande Europa* » (pour reprendre le titre du colloque qui lui a été consacré à Brescia en 1996¹), est immédiat et explique l'importance de la tradition manuscrite latine (qui compte aujourd'hui 331 témoins, copiés dans toute l'Europe jusqu'au XVI^e siècle), ainsi qu'une postérité vernaculaire représentée par 224 témoins manuscrits (qui se déclinent en huit langues : anglais, italien, français, allemand, catalan, tchèque, néerlandais, castillan, vers lesquelles les traductions débute au XIII^e siècle et se poursuivent jusqu'au XVI^e siècle).

¹ Cf. *Albertano da Brescia. Alle origini del Razionalismo economico, dell'Umanesimo civile, della Grande Europa*, dir. Franco Spinelli, Brescia, Grafo, 1996.

Ces données actualisent les résultats de quatre vagues de recensements effectués sur la tradition manuscrite latine des traités moraux d'Albertano², et des deux recensements réalisés d'abord par Angus Graham puis par Paolo Divizia sur leurs traductions vernaculaires³. Elles apparaissent en marge du travail de doctorat de Viola Mariotti, que j'ai eu le plaisir de codiriger avec Claudio Galderisi, et dont le sujet était l'étude et l'édition de la première traduction française des trois traités latins d'Albertano da Brescia transmise par le ms. Paris, BnF, fr. 1142, restée jusque-là inédite⁴.

L'*explicit* du manuscrit fait allusion à un travail d'écriture réalisé dans une prison⁵, ce qui a conduit Fabrizio Cigni dès 2006 à proposer de le rapprocher d'un vaste groupe de textes produits à Gênes (ville où Albertano est attesté comme *assessor*

2 Paola Navone, « La "Doctrina loquendi et tacendi" di Albertano da Brescia. Censimento dei manoscritti », *Studi medievali*, 35/2, 1994, p. 895-929; Ead., « Censimento dei manoscritti », dans Albertano da Brescia, *Liber de doctrina dicendi et tacendi*, éd. Paola Navone, Firenze, SISMEL-Edizioni del Galluzzo, 1998, p. XLVII-LXXXVIII; Angus Graham, « Albertanus of Brescia: A supplementary census of Latin manuscripts », *Studi Medievali*, 41/1, 2000, p. 429-444; Paolo Divizia, « Additions and corrections to the census of *Albertano da Brescia's* manuscripts », *Studi medievali*, 55/2, 2014, p. 801-818, en part. p. 801-807.

3 Angus Graham, « Albertanus of Brescia: A preliminary census of vernacular manuscripts », *Studi medievali*, 41/2, 2000, p. 891-924; P. Divizia, « Additions and corrections... », art. cit., p. 807-818.

4 La thèse a été soutenue le 1^{er} décembre 2017, devant un jury composé, en plus de directeur et co-directrice, de Mme Élisabeth Pinto-Mathieu et M. M. Fabrizio Cigni et Frédéric Duval. Viola Mariotti, actuellement post-doc au Labex HASTEC, prépare désormais la publication de sa thèse, dont l'édition est prévue dans la collection "Bibliothèque de Transmédié" hébergée chez Brepols et dirigée par Claudio Galderisi et Pierre Nobel.

5 « *Celui qui translaita cestui livre de latin en françois prie tous ciaux qui le liront qu'il le doivent lire et relire devant qu'il le blasment de rien. Car il n'i troveront ne plus ne mains que la letre dou latin gist. Et s'il i faut aucune chose, ce est por ce que la letre dou latin ne fu mie vertadiere sicome il cuide, et encore par aventure il ne peut tout veoir ne despondre sagement, dont il se met ou chastement et en l'amendement de tous sages crestiens. Car au voir dire, il en souffri grant poine et grant travaill por translaitier le bien et droitement. Et prie tous ciaux qui le liront qu'il prient Dieu por li qui le deigne trere de la chartre ou il est, et doner li franchise, et après ceste vie la gloire de Paradis, a laquel nos amaine Celui qui vit et regne sans fin. Amen* » (f. 111va-111vb).

du podestat en 1242), dans le milieu des Pisans qui furent faits prisonniers après la défaite de la Meloria en 1284 et qui furent employés dans les ateliers de la ville jusqu'en 1299⁶. Mis en évidence par Roberto Benedetti en 1990⁷, le corpus « piso-génois » comprend aujourd'hui 33 manuscrits (en latin, français, italien, et langue d'oc), réunis sur la base de critères à la fois paratextuels et linguistiques⁸; ils transmettent surtout des textes en prose (romans arthuriens, compilations historiques, etc.), et leurs signataires, qui émergent d'un milieu qui comptait presque 11 000 personnes, se nomment Taddeo, Binduccio, Nerius, Rusticien, Marco Polo⁹...

Dans son travail de thèse, V. Mariotti s'est concentrée essentiellement sur l'édition de la traduction du plus populaire des trois traités, le *Liber consolationis et consilii*: sa trame narrative (deux époux envisagent différentes réactions pour répondre à l'outrage qu'ils ont subi de la part de voisins jaloux), débarrassée de son contour de citations moralisantes, a inspiré une réécriture française par Renaut de Louhans, connue sous le titre de *Melibee* (1336-1337), dont le succès se mesure à son immense postérité manuscrite, aux importantes reprises littéraires auxquelles elle a donné lieu (*Menagier de Paris*, 1393-1394 et *Livre du Chevalier de La Tour Landry*, 1371-1373), jusqu'à ses célèbres traductions vers l'anglais

6 « Copisti prigionieri (Genova, fine sec. XIII) », dans *Studi di filologia romanza offerti a Valeria Bertolucci Pizzorusso*, dir. Pietro G. Beltrami, Maria Grazia Capusso, Fabrizio Cigni, Sergio Vatteroni, Ospedaletto (Pise), Pacini, 2006, p. 425-439.

7 Roberto Benedetti, « *Qua fa un santo e un cavaliere*. Aspetti codicologici e note per il miniatore », dans *La Grand Queste del saint Graal. La grande ricerca del Santo Graal. Versione inedita della fine del XIII secolo del ms. Udine, Biblioteca Arcivescovile, 177*, dir. Gianfranco D'Aronco, Tricesimo (Udine), R. Vattori, 1990.

8 Sur la décoration on consultera François Avril, Marie-Thérèse Gousset, Claudia Rabel, *Manuscrits enluminés d'origine italienne, 2. XI^e siècle*, 1984, p. 42; Marie-Thérèse Gousset, « Étude de la décoration filigranée et reconstitutions des ateliers: le cas de Gênes à la fin du XIII^e siècle », *Arte Medievale*, 2, 1988, p. 121-149; Francesca Fabbri, « Romanzi cortesi e prosa didattica a Genova alla fine del Duecento fra interscambi, coesistenza e nuove prospettive », *Studi di storia dell'arte*, 23, 2012, p. 9-32.

9 Je reprends ici quelques formulations heureuses du *Rapport de thèse* fourni par Fabrizio Cigni, qui n'est pas sans savoir combien il m'a inspirée dans ce dossier.

(*Tale of Melibee*, par Geoffrey Chaucer, en 1380) et vers le néerlandais (Dirck Potter, *Mellibee*, en 1412).

Viola Mariotti a étudié la langue de cette traduction en la mettant en relation avec les *scriptae* d'autres manuscrits issus des ateliers génois de la fin du XIII^e siècle (dont les caractéristiques ont été décrites par Fabrizio Cigni¹⁰, Geneviève Hasenohr¹¹, Claudio Lagomarsini¹² ou Fabio Zinelli¹³), mais aussi avec d'autres « français d'Italie » contemporains attestés dans des œuvres savantes comme les *Estoires de Venise* de Martin da Canal¹⁴. Elle conclut de cette comparaison que

Le traducteur français d'Albertano et son copiste sont deux personnalités linguistiquement exceptionnelles par rapport aux autres scribes pisans [...], les seuls capables d'écrire dans un français impeccable et presque dépourvu de traits linguistiques italiens régionalement marqués¹⁵.

10 Voir par exemple Fabrizio Cigni, « "Prima" del *Devisement dou monde*. Osservazioni (e alcune ipotesi) sulla lingua della *Compilazione arturiana* di Rustichello da Pisa », dans *I Viaggi del Milione: Itinerari testuali, vettori di trasmissione e metamorfosi del Devisement dou monde di Marco Polo e Rustichello da Pisa nella pluralità delle attestazioni*, dir. Silvia Conte, Rome, Tielle Media, 2008, p. 219-231; Id., « Manuscrits en français, italien et latin entre la Toscane et la Ligurie à la fin du XIII^e siècle: implications codicologiques, linguistiques et évolutions des genres narratifs », dans *Multilingualism. The Francophone World and its Neighbours*, dir. Keith Busby et Christopher Kleinhenz, Turnhout, Brepols, 2010, p. 187-217, ou *Il Romanzo arturiano di Rustichello da Pisa*, éd. Fabrizio Cigni, Ospedaletto (Pise), Pacini, 1994.

11 Geneviève Hasenohr, « Copistes italiens du Lancelot: le manuscrit fr. 354 », dans *Lancelot-Lanzelet: hier et aujourd'hui*, éd. Danielle Buschinger et Michel Zink, Greifswald, Reineke-Verlag, 1995, p. 219-226.

12 *Les Aventures des Bruns. Compilazione guironiana attribuibile a Rustichello da Pisa*, éd. Claudio Lagomarsini, Florence, Sismel - Edizioni del Galluzzo, 2014.

13 Voir par exemple Fabio Zinelli, « Tradizione 'mediterranea' e tradizione italiana del *Livre dou Tresor* », dans *A scuola con Ser Brunetto. Indagini sulla ricezione di Brunetto Latini dal Medioevo al Rinascimento*, dir. Irene Maffia Scariati, Florence, Sismel - Edizioni del Galluzzo, 2008, p. 35-89; Id., « I codici francesi di Genova e Pisa: elementi per la definizione di una *scripta* », *Medioevo romanzo*, 39, 2015, p. 82-127.

14 Martin da Canal, *Estoires de Venise. Cronaca veneziana in lingua francese dalle origini al 1275*, éd. Alberto Limentani, Florence, Olschki, 1972.

15 Viola Mariotti, *Thèse inédite*, t. I, p. 100-101.

À partir de quelques éléments de vocabulaire (à vrai dire très ténus), qui lui semblent « l'indice d'un traducteur d'origine pisane, alors que les phénomènes graphiques pourraient plutôt relever du copiste », elle formule l'hypothèse

selon laquelle, aux origines de la traduction et du manuscrit, seraient donc intervenus un auteur et un copiste pisans, peut-être deux prisonniers menant un travail d'équipe dans le *scriptorium* de Saint-Dominique¹⁶.

Et, au vu de ce qu'elle appelle avec beaucoup d'enthousiasme « un résultat d'une telle qualité », « une véritable rareté chez les auteurs et les scribes écrivant dans un code secondaire », elle finit par se demander :

Est-il possible qu'un *unicum* linguistique de ce genre soit le résultat d'un travail mené à quatre mains ? Et si les deux personnalités du traducteur et du copiste étaient tellement proches qu'elles n'en formaient qu'une seule ? Le fait que le traducteur et son copiste aient partagé les mêmes origines régionales et les mêmes compétences linguistiques au point que le copiste semble être un fantôme du traducteur, pourrait nous mener à la conclusion que Paris, BnF, Français 1142 serait l'autographe du traducteur anonyme : un manuscrit tout à fait singulier exécuté, en copie originale, par un très singulier « auteur-copiste prisonnier » d'origine pisane¹⁷.

Personnellement je serais plus réservée sur la qualité du français de la traduction, alors que l'italianité du traducteur m'est rapidement apparue comme une évidence. Je sais gré à Viola Mariotti d'avoir suscité mon intérêt pour la question de la langue du texte, que je souhaite aborder ici par le biais de la traductologie, c'est-à-dire de la comparaison entre la traduction française et

¹⁶ *Ibid.*, p. 100.

¹⁷ *Ibid.*, p. 101.

le possible texte source, en proposant quelques pistes de réflexion sur cet aspect que les contraintes temporelles imposées à la préparation d'un travail de doctorat ne lui avaient pas permis d'approfondir.

Des italianismes évidents

Pour un lecteur italien, la présence d'une couche linguistique italienne, remontant vraisemblablement au traducteur, saute aux yeux à la lecture des trois textes du ms. BnF fr. 1142, à commencer par la syntaxe. Viola Mariotti a à juste titre observé dans la traduction du *LC* des emplois tels que¹⁸ :

- la fréquence de l'adjectif possessif précédé de l'article, emploi possible en français et obligatoire en italien : ex. *le mien conseil* (f. 34va), *la nostre follie* (f. 36vb), *la vostre acostumee pitié* (f. 38rb)¹⁹ ;
- la postposition fréquente du pronom atone à l'infinitif : ex. *ne seroit pas convenable de raconter les ici* (f. 7rb), *qu'il fust besoins de publier le* (f. 8va), *il sera besoins ou necessaire de publier le* (f. 13va), etc.²⁰ ;

18 Les traductions des trois traités sont citées d'après les sigles utilisés pour leurs textes-source : *DA* (*Liber de amore et dilectione Dei*) ; *LT* (*Liber de doctrina dicendi et tacendi*) ; *LC* (*Liber consolationis et consilii*). Sans précision, il s'agira toujours d'exemples tirés du *LC* ; en effet dans le ms. BnF fr. 1142 le *LT* nous est malheureusement parvenu mutilé de sa plus grande partie ; quant au *DA*, Viola Mariotti n'en a livré pour sa thèse qu'une version provisoire, non exploitable pour l'étude linguistique ; les citations qui en proviennent sont dues à ma propre transcription du 1^{er} livre.

19 Cf. dans *DA* : *la nostre langue* (f. 42rb), *le son amor* (f. 45va), *li leur bien* (f. 48vb), *la leur abondance* (f. 49va), *dou vostre besoing* (*ibid.*).

20 Dans le segment phrastique du *DA* *pendant le par la main* (f. 46va) (dans lequel on remarque une base du verbe *prendre* identique à celle de l'italien et qui n'est pas la plus courante en AF), on trouve le même emploi après un gérondif. Alors que cette position du pronom personnel objet est canonique pour l'italien, l'AF utiliserait dans ce contexte une forme préposée, et plutôt tonique jusqu'au XIII^e siècle (cf. par exemple Philippe Ménard, *Syntaxe de l'ancien français*, Bière, 1988, § 45).

- l'emploi du futur dans la protase du système hypothétique portant sur un présent-futur indubitable: ex. *se tu te voudras sagement et par conseil gouverner, je amenrai ta fille [...] a pleine garison* (f. 10va), *se besoins sera, [tu dois toustens] leur demander aide et conseil* (f. 11rb), etc.²¹;
- la protase au subjonctif imparfait et l'apodose au conditionnel dans le système hypothétique portant sur un présent-futur problématique (construction préférée dans le texte): ex. *je seroie tenu por fol [...] se par le tuen conseil [...] je remüasse ce qui est establi* (f. 8va), *se je me governasse par ton sens et conseil, sembleroit que je te donasse poesté sur moi (ibid.), se je usasse aucune fois ton conseil, covendroit qu'il fust celé (ibid.), etc.*;
- l'emploi du conditionnel aussi bien dans la protase que dans l'apodose, selon un emploi fautif fréquemment attesté en italien: ex. *neïs se tu voudroies, tu ne le porroies longuement fere* (f. 5vb), *se par aventure tu esgarderoies tant seulement à la bonté [...], tost ce porroit avenir ce qui est dit desoure* (f. 21rb);
- l'emploi de la construction *propre de* pour *propre a*: ex. *propre est dou corage* (f. 5vb), *propre est de la follie* (f. 54va).

Mais on aurait pu ajouter:

- l'emploi de la négation *non* au lieu de *ne* préverbal: ex. *(tu) non vuels* (f. 8rb), *Jesu Crist non avroit deigné de venir en feme et non avroit prise humaine char de la Virge Marie* (f. 9ra), *femes de totes non trovai je* (f. 9rb), etc., qui se retrouve aussi dans le *DA*: ex. *non avra povreté* (f. 47rb), *non parmet* (f. 48rb), *non le peüs* (f. 48vb), *non defaillissent* (f. 49rb), *non deviegne* (f. 49va), *non soient* (f. 49va), *non a* (f. 49va), *non perisse* (f. 49va), *non est* (f. 49vb), etc.
- l'emploi presque systématique de *ne/non* + infinitif pour exprimer l'impératif: ex. *non t'enorgueillir* (f. 8rb), *non te hasster (ibid.), etc.* Attestée en AF, cette construction est la seule possible en italien, et les occurrences abondent aussi dans le *DA*: ex. *Fil, non te cesser d'oïr la doctrine, et non mescon-*

²¹ Cet emploi revient dans le *DA*: ex. *se vos aurés... et non douterés... et vos dirés* (f. 46va), *se tu veïras* (f. 48vb), *se mult avras* (f. 48rb).

noistre le sarmon de science (f. 41rb), *ne defaillir* (f. 41va), *non te travaillier* (f. 43vb), *non tourner ta chiere* (f. 48ra), *non cuider* (f. 48rb), *non frodoer, non despire, non enasprer* (f. 48vb), *non laissier* (f. 49ra), *non le chanter* (f. 49rb), *non atendre* (f. 49va)...

- l'emploi du complément déterminatif introduit par *de* dans les trois colophons : *la parrofie de Sainte Agathe* (LT f. 5ra, DA f. 111va), *la paroche de Sainte Agathe* (LC f. 40vb), là où un locuteur francophone aurait probablement utilisé spontanément un cas régime absolu ;
- quant à la forme enclitique *tel* dans *a poines tel porroie je raconter, ne ma langue tel porroit en aucune maniere dire* (DA f. 40vb), on peut y reconnaître un calque de l'italien, étant donné qu'en AF le pronom personnel objet direct précéderait plutôt le pronom personnel indirect.

Dans la morphologie, ce qui frappe n'est pas « l'incohérence de la déclinaison », commune à tous les Français originaires d'Italie du Nord²², mais plutôt l'emploi de quelques formes inusuelles :

- un emploi des articles définis dont la forme semble influencée par leurs homologues italiens : ex. *li saint vainquirent par la foy li roiaumes* (DA f. 45va), *li povres et les pelerins meine en ta maison* (DA f. 47va), *le paroles* (DA f. 46vb), *le misericordes* (plur.) (DA f. 48rb), etc. ;
- certains substantifs connus pour avoir le double genre en AF apparaissent plutôt avec le genre qui leur correspond en italien : c'est le cas pour *dolor* (15 occurrences au masculin vs. 1 au fémi-

22 À une ou deux exceptions près, tous les exemples ne montrent que la tendance, bien attestée à la fin du XIII^e siècle en ancien français, qu'a le Cas régime à se répandre à la place du Cas sujet : ex. *li roys et li princes [...] l'ensivent* (LC f. 32va), *Constantin empereor dist* (LC f. 39va), *plet l'om a Dieu, si come li pleut le lairron en la cruiz* (DA f. 46ra), *le cuer entrant en deus voies n'aura repous* (DA f. 46va), etc.), ou l'incohérence dans les accords nominaux singulier/pluriel (ex. *loe les art* (DA f. 45vb), *poi de petit poissons* (DA f. 48va), *s'abondoient l'aumosnes* (DA f. 48vb). Cf. Geneviève Hasenohr à propos du *Lancelot* du ms. BnF fr. 354 (« Copistes italiens... », art. cit., p. 223).

- nin dans le *LC*), ainsi que pour *la lievre* (*DA* f. 41rb) et *li mer* (*DA* f. 48ra) ;
- devant les substantifs féminins commençant par voyelle, le déterminant possessif prend la forme pleine du féminin, alors que l'AF l'éliderait ou la remplacerait par la forme du masculin : ex. dans le *DA* : *ta euvre* (f. 42va), *ta arme* (<ANIMA, f. 45ra), *sa oreille* (f. 47rb) ;
 - enfin l'emploi de la préposition *dau* est une adaptation manifeste de la préposition italienne *dal*, là où en français on attendrait soit *du* soit *par* (*le*) : ex. dans le *DA* : *Le commencement dou mien traité soit au nom de Dieu, dauquel viennent tuit bien, et dauquel est tout donés tres bon, et tout don parfait descendant dau Pere des lumieres* (f. 40vb), *Devee dau mal ta langue* (f. 42vb), *Apellez dau plus puissant, part toi de li* (f. 57vb).

Dans le vocabulaire enfin, on est surpris par le nombre de lemmes qui semblent grossièrement adaptés de l'italien²³. À côté des trois termes identifiés par Viola Mariotti dans son édition : l'adverbe *quais* 'presque' (une quarantaine d'occurrences dans les trois traités, qui traduisent presque toutes le lat. *quasi*), le substantif *ambaisserie* (*LT* f. 4ra)²⁴ et l'adjectif *alletteré* (*LT* f. 4vb)²⁵, on relève plusieurs autres italianismes (*envidieus* 'envieux'²⁶,

²³ L'existence de ces mots dans l'italien de l'époque a été vérifiée dans le *TLIO* (*Tesoro della Lingua Italiana delle Origini*, à l'adresse <http://tlio.ovi.cnr.it/TLIO/> consultée en mai 2020) ou, à défaut, dans le *Grande Dizionario della Lingua Italiana [GDLI]* de Salvatore Battaglia (Torino, Utet, 1961-2002), le *Dizionario Etimologico della Lingua Italiana [DELI]* de Manlio Cortelazzo et Paolo Zolli (Bologna, Zanichelli, 1979-88) et en dernier recours le *Dizionario Etimologico Italiano [DEI]* de Carlo Battisti et Giovanni Alessio (Firenze, Barbera, 1950-57).

²⁴ Cf. *ambasciaria/ambasceria* utilisé dès 1260 par Brunet Latin dans la *Rettorica* dans le sens de 'mission diplomatique', puis avant 1292 par Bono Giamboni dans le sens de 'message à transmettre' ou de 'délégation de représentation' (*TLIO*).

²⁵ Cf. *alletterato* attesté à Pise au début du XI^e siècle (*TLIO*).

²⁶ Cf. *LC* f. 33vb : peut-être calqué sur *invidioso* (XIII^e siècle d'après *DELI* ; en attente de traitement dans *TLIO*).

pensier ‘pensée’²⁷, *ruminement* ‘ruminantion’²⁸, *salvance* ‘salut, le fait d’être sauvé’²⁹), parmi lesquels beaucoup sont attestés pour la première fois dans des textes toscans: *arrengarie* (LT f. 4ra; LC f. 22vb) semble par exemple être l’adaptation de *aringheria* ‘discours public, oraison’, *golocité* ‘gourmandise’ (DA f. 103va) de *golosidade*, *strupe* ‘viol’ (LC f. 15ra) de *strupo* (mots italiens attestés chez le florentin Bono Giamboni av. 1292 selon le TLIO), et *indeignement* (LC f. 4ova) celle de *indegnamento* (attesté par le GDLI chez Brunet Latin et Giamboni dans le sens de ‘irritation, indignation’); *parrofie* ‘paroisse’ (qui figure dans deux des colophons) fait penser à *parrofia*, variante de *parrocchia* attestée dans la *Commedia* de Dante (GDLI)³⁰, et *tignole* ‘mite’ (LC f. 6ra) rappelle *tignóla*, que l’on retrouvera avant 1310 chez Zucchero Bencivenni et dans le *Fiore di virtù* (DEI)³¹; *tevide* (LC f. 12rb)

27 LC f. 12va, 17va, 18ra, 26ra, 29rb, 30va; aussi dans DA, f. 42va, 46vb; cf. it. *pensiero* depuis la première moitié du XIII^e siècle (GDLI).

28 Cf. *ruminamento* (attesté à la fin du XIV^e siècle chez Cristiano da Camerino à Pérouse, voir *Il Glossario di Cristiano da Camerino: introduzione, edizione sinottica dei testimoni di Assisi, Fabriano, Fermo, Firenze, Londra e indici delle forme*, éd. Andrea Bocchi, Padova, libreriauniversitaria.it, 2015).

29 LT f. 4ra, 4rb; cf. *salvanza* chez Iacopone, XIII^e siècle (DEI). Frédéric Duval, dans son *Rapport de thèse*, remarque que les substantifs suffixés en *-ance* sont caractéristiques du français d’Italie: on constate aussi dans notre manuscrit *tardance* (LT f. 7va, 7vb; DA f. 43va) / *tardanse* (LT f. 3ra) ‘retard’ (pour lequel v. *infra* et cf. it. *tardanza* chez Guido delle Colonne, XIII^e s./*tardansa* pis. XIII^e siècle, DEI), *taisanze* ‘action de se taire’ (f. 9va), *tostanse* ‘hâte’ (LT f. 3b), *voisanze/voisanance* ‘le fait d’être voisins’ (LC f. 7rb, 4ova, etc.; cf. it. *vicinanza* chez Guittone, XIII^e siècle, DEI), etc.

30 Des formes très proches sont attestées aussi en picard, ancien limousin et ancien périgourdin, v. par exemple dans *Chartae Galliae*. Édition électronique: Institut de Recherche et d’Histoire des Textes, 2014 (Telma). [En ligne] <http://www.cn-telma.fr/chartae-galliae/> (consulté en mai 2020), et cf. Walter von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch [FEW]*, Bonn-Leipzig-Bâle-Nancy, 1922–2003, 7, 659b.

31 DEI l’atteste déjà chez Giamboni av. 1292; il est intéressant de remarquer que dans les *Vocabula Magistri Gori de Aretio*, glossaire compilé par un maître d’école de la ville d’Arezzo, dans l’est de la Toscane, vers la moitié du XIV^e siècle, l’entrée *tinea/tineola* est encore glosée en latin par ‘*vermis vestimentorum*’ (Cinzia Pignatelli, « *Vocabula Magistri Gori de Aretio* », *Annali Aretini* 3, 1995, p. 273-339), alors que dans le glossaire composé dans la seconde moitié du siècle par son élève Domenico Bandini, la glose ‘*tigniola/tignuola*’ est désormais en langue vulgaire (Cinzia Pignatelli, « *Vocabula Magistri Dominici de Aretio* », *Annali*

est utilisé dans le sens figuré de l'adj. *tiepido* 'qui montre peu d'intérêt ou d'élan dans les sentiments ou dans l'action' qui apparaîtra chez Boccace (*DELI*).

Dans le *DA* on peut reconnaître quelques autres toscanismes : *enasprer* 'exaspérer (qqch.)' (f. 48vb), calque du toscan *inasprare*³², ou encore *mijor* 'midi' (f. 49rb), calque du toscan *mezzogiorno*³³. Quant à *torque* (f. 49ra), traduisant le lat. *torculari[um]* dans le sens de 'pressoir à vin', son utilisation dans le ms. BnF fr. 1142 devancerait de loin la première attestation du correspondant italien *torchio*, datée de 1550 (*DELI*).

Un traducteur qui n'est pas isolé

Certaines adaptations de l'italien présentes dans le ms. BnF, fr. 1142 font écho à des formes répertoriées dans le corpus du RIALFRI, base de données évolutive gérée par le *Dipartimento di Studi Linguistici e Letterari* de l'Université de Padoue.

C'est par exemple le cas pour *estier* 'excepté' (prép.) (*DA* f. 48va), (*e*)*sporte* 'panier' (*DA* f. 48va)³⁴, *fuec* pour 'feu' (f. 24vb), *tardanse/tardance* 'retard' (*LT* f. 3ra, 7va, 7vb ; *DA* f. 43va, 94ra), ou *legieresce* (*LC* f. 17rb, 21rb, 27ra), qui apparaît avec la graphie *legieresse* dans la *Compilation arthurienne* élaborée par Rusticien dans les prisons de Gênes, chez qui on retrouve aussi *ançois* dans le sens de l'it. 'anzi'³⁵. Le fait que *soi a(b)stener* (*LC* f. 17rb, 33rb ;

Aretini 6, 1998, p. 35-166). Dans le *DA* le même mot latin, *tinea*, est traduit par 'tigne' (f. 48ra) : or l'it. *tigna* est attesté dès Dante dans le sens de 'maladie du cuir chevelu', que l'on pensait provoquée par les mêmes vers qui attaquent les tissus (*DELI*).

32 Attesté dans ce même sens au début du XIV^e siècle chez le pisan Bartolomeo da San Concordio, mais dès la fin du XIII^e siècle avec un objet humain dans les deux traductions indépendantes des traités d'Albertano de 1268 et 1287-88 (v. *infra*).

33 Utilisé dès 1264 pour désigner 'l'heure du jour où le soleil est au plus haut sur l'horizon, et sa lumière la plus resplendissante' (*TLIO*).

34 Sa première attestation, dans les *Estoires de Venise* de Martin da Canal (1267-1275), éd. cit., précède la première attestation italienne de *sporta* en 1303 (*DELI*).

35 Signalé par Fabrizio Cigni dans son *Rapport de thèse*.

DA f. 43rb, 65ra), *biseine* ‘abeille’ (*LC* f. 40ra)³⁶ ou *voire semblable* (*LC* f. 28va) soient utilisés dans le *Tresor* de Brunetto Latini, qui traduit certains des chapitres du *LT* d’Albertano, et dont plusieurs exemplaires sont copiés dans les prisons de Gênes³⁷, suggère à Viola Mariotti que « le traducteur a pu se servir du *Livre dou Tresor* pour bâtir le vocabulaire de sa traduction »³⁸. L’hypothèse est intéressante et mérite d’être creusée, même si on constate que certains de ces « emprunts » ne revêtent pas exactement la même forme dans les deux textes et y sont utilisés avec d’importantes différences de sens : par exemple à *environement* ‘ce qui entoure’ de Brunet (I, 104, 6) répond *avironement* dans le *DA* (f. 42ra) ; *comme(h)üs* (*LC* f. 14vb, 31va) est dans la traduction d’Albertano un adjectif au sens de ‘impétueux’, alors que chez Brunet *comeü* (II, 62, 2) est un participe passé à interpréter comme ‘ému’ ; *con(n)ort*, que Brunet Latin utilise dans le sens de ‘exhortation, encouragement’ (II, 41, 3), sert chez Albertano à traduire *consolatio* (*LT* f. 4rb, 5ra) ; *despiecement* (*DA* f. 47va) est utilisé pour traduire la ‘fraction (du pain)’ chez Albertano (en alternance avec *espiecement*, *ibid.*), alors que chez Brunet l’action de subdivision désignée par *despacement* s’applique au tonnerre

36 Attesté chez Brunet avec la graphie *bisene*, le mot semble à mettre en relation avec le type [bezina, büzina] enregistré par l’*Atlante linguistico ed etnografico d’Italia e della Svizzera meridionale* de Karl Jaberg et Jacob Jud, Zöfingen, Ringier, 1928-40 (en ligne à l’adresse <https://www3.pd.istc.cnr.it/navigais-web/>, consulté en mai 2020), qui le localise le long de la vallée du Taro, entre Toscane du nord-ouest et Émilie (c. 1152, p. 500).

37 *LC* f. 6rb, 6va, etc. ; *DA* f. 47vb, 48rb, 48va, etc. Cf. F. Zinelli, « Tradizione ‘mediterranea’ e tradizione italiana... », art. cit., et Id., « I codici francesi... », art. cit. Dans la traduction du *DA* aussi on relève des termes attestés dans le *Tresor*, tels *compiler* (f. 111va), *compliment* ‘accomplissement’ (f. 46rb) ou *condir* ‘assaisonner’ (f. 43va). Nous citons le *Tresor* dans l’édition de Beltrami, Giunti 2007, qui n’offre toutefois pas de glossaire, et dans laquelle il est donc difficile de vérifier toutes les références mal circonstanciées enregistrées dans les dictionnaires d’Alfred Tobler and Erhard Lommatzsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, Berlin/Wiesbaden, Franz Steiner Verlag, 1915-2002, et Frédéric Godefroy, *Dictionnaire de l’ancienne langue française et de tous ses dialectes du XI^e au XV^e siècle*, Paris, Bouillon, 1880-1902.

38 *Thèse* inédite, t. II, p. XLVII.

(I, 106, 8) ou aux jours du calendrier (I, 111, 5). Et si le modèle du traducteur se trouvait ailleurs que dans le *Livre dou Tresor* et dans sa traduction du *Liber de doctrina dicendi et tacendi*? Pourquoi pas dans les traductions italiennes des traités d'Albertano ?

Michele Barbi³⁹ en avait en son temps identifié sept, transmises par un total de 25 témoins manuscrits⁴⁰ :

- La traduction réalisée à Paris par Andrea de Grosseto en 1268, attestée dans 5 témoins manuscrits (Firenze, Biblioteca Medicea-Laurenziana, Gaddiana reliqui 143, XIII^e-XIV^e s., daté 1325; Firenze, Biblioteca Moreniana, Palagi 104, XV^e s.; Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, Conv. Soppr. F.4.776, XIV^e s.; Genève, Bibliothèque Publique et Universitaire, Comites Latentes 112, XIV^e s.; Parma, Biblioteca Palatina, Fondo Palatino 75, daté 4 Septembre 1477);
- Une traduction florentine anonyme (vers 1272), attestée dans 11 témoins manuscrits;
- Une traduction piso-livournaise (vers 1272-1274), attestée dans le témoin manuscrit unique Florence, BNC, II.VIII.49;
- La traduction de Soffredi del Grazia en dialecte *pistoiese* (vers 1275), attestée dans le témoin manuscrit unique Pistoia, Biblioteca Comunale, 46-bis (A.53), XIII^e-XIV^e s.;

39 Michele Barbi, « D'un antico codice pisano-lucchese di trattati morali », dans *Raccolta di studi critici dedicata ad Alessandro d'Ancona festeggiandosi il XL anniversario del suo insegnamento*, Florence, Tipografia di G. Barbera, 1901, p. 241-259.

40 Aujourd'hui le travail de recensement des manuscrits mis à jour d'une part par Angus Graham et d'autre part par Paolo Divizia porterait à 63 le nombre des manuscrits connus (cf. Viola Mariotti, *Thèse* inédite, t. I, p. 38); la mise au point la plus récente sur la tradition complexe des traductions d'Albertano se lit dans Matteo Luti, « Un testimone poco noto del volgarizzamento di Albertano da Brescia secondo Andrea da Grosseto (Bibliothèque de Genève, Comites Latentes 112) », *Medioevi* 3, 2017, p. 35-94. Voir aussi les fiches sur les traductions italiennes des œuvres d'Albertano dans <http://casvi.sns.it/index.php?type=db&lang=it>, projet de *Censimento, archivio e studio dei volgarizzamenti italiani* géré par cinq Universités italiennes (consulté en ligne en mai 2020).

- La traduction pisane dite du *codice Bargiacchi* = Firenze, BNC, II.III.272 (daté octobre 1287 ou 1288), attestée aussi dans Roma, Accademia Nazionale dei Lincei e Corsiniana, Rossi 69 (44.D.9), début XV^e s.;
- Une traduction vénitienne anonyme (XIV^e s.), attestée dans 4 témoins manuscrits (Firenze, BNC, II.II.146 (Magl. XXI.141), XIV^e s.; Firenze, BNC, II.III.131 (Magl. XXV.282; XXI.132), daté 1384; Firenze, Biblioteca Riccardiana, 1737, fin XIV^e s.; Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, ital. II.3 (4984), XIV^e s.);
- La traduction vénitienne de Çuan de Lusa (XV^e s.), contenue dans le témoin manuscrit unique Venezia, Biblioteca Nazionale Marciana, ital. II.173, daté 1431⁴¹.

Dans la tradition manuscrite, les différentes traductions toscanes se présentent fortement entremêlées, puisque par exemple la traduction du *DA* du ms. Florence, BNC, II.IV.III (et de six autres manuscrits) est composée de deux parties, l'une réalisée probablement vers 1272 par un florentin, l'autre copiée sur celle d'Andrea da Grosseto; la première partie se retrouve par ailleurs dans le ms. Florence, BNC, II.VIII.49, où elle est suivie par l'autre traduction, légèrement plus tardive (1272-74), composée par un traducteur anonyme d'origine piso-livournaise. Quant au ms. Roma, Biblioteca dell'Accademia Nazionale dei Lincei e Corsiniana, Rossi, 69 (44.D.9), aujourd'hui tenu pour être un témoin de la version du Bargiacchi, il fut autrefois considéré comme un témoin de la traduction de Soffredi, les deux versions présentant un « *numero conspicuo e significativo di sorprendenti analogie* », du moins pour le *Liber consolationis et consilii*⁴².

41 Pour plus de renseignements sur les versions vénitiennes, v. Nicola Zingarelli, « I trattati di Albertano da Brescia in dialetto veneziano », *Studi di letteratura italiana*, 3, 1901, p. 151-192.

42 D'après Saverio Panunzio, « Il codice Bargiacchi del volgarizzamento italiano del *Liber Consolationis et Consilii* di Albertano da Brescia », dans *Studi di filologia romanza offerti a Silvio Pellegrini*, Padova, Liviana, p. 377-419, cité dans M. Luti, « Un testimone... », art. cit., n° 50, auquel nous renvoyons pour une synthèse bibliographique sur la question.

Étant donné que les traductions toscanes sont antérieures à la traduction française du ms. BnF fr. 1142, et qu'un certain nombre de leurs témoins lui sont contemporains, il nous a paru pertinent de procéder à une collation entre leurs textes, en prenant comme objet aléatoire le premier livre du *DA* (ce qui ne nous a pas empêchée de vérifier certains passages du texte du *LC* établi par Viola Mariotti)⁴³. Si la traduction de Soffredi montre rapidement des éléments qui l'isolent par rapport aux autres, nous avons constaté en revanche que plusieurs des choix lexicaux du ms. BnF fr. 1142 rappellent des termes attestés dans les autres traductions toscanes, où ils figurent exactement dans le même contexte que dans notre manuscrit. De plus, alors que pour l'italien il s'agit parfois d'une première attestation, la plupart de ces termes n'auront en revanche aucun succès en français (ce qui est vrai même lorsqu'il ne s'agit pas de mots savants, dont on pourrait soupçonner qu'ils aient été forgés *ad hoc* pour traduire le jargon philosophique du *causidicus* de Brescia).

Des correspondances de ce type existent entre le texte du ms. fr. 1142 et la traduction par Andrea da Grosseto réalisée en 1268 : ex.

43 Pour la traduction de Soffredi nous avons consulté l'édition de Sebastiano Ciampi, *Volgarizzamento dei trattati morali di Albertano giudice di Brescia da Soffredi del Grazia notaro pistojese, fatto innanzi al 1278*, Firenze, L. Allegrini e Gio. Mazzoni, stampatori arcivescovili alla Croce rossa, 1832 ; pour celle d'Andrea da Grosseto l'édition de Francesco Selmi, *Dei Trattati morali di Albertano da Brescia volgarizzamento inedito del 1268*, Commissione per i testi di lingua, Bologna, Romagnoli, 1873, p. 175-286 ; la traduction contenue dans le Codice Bargiacchi est désormais éditée par Francesca Faleri, « Il volgarizzamento dei trattati morali di Albertano da Brescia secondo il codice (BNF II.III.272) », *Bollettino dell'Opera del Vocabolario Italiano*, 14, 2009, p. 187-368 ; quant à la traduction florentine anonyme, on peut la lire dans Bastiano De' Rossi (dit Inferigno), *Albertano giudice da Brescia, Trattati scritti in lingua latina dall'anno 1235 all'anno 1246, e traslatati nei medesimi tempi nel volgar fiorentino*, Firenze, Giunti, 1610 et, plus récemment pour ce qui concerne le *DA*, dans l'édition préparée par Arrigo Castellani, *Il trattato della dilezione d'Albertano da Brescia nel codice II.IV.III della Biblioteca nazionale di Firenze*, éd. Pär Larson e Giovanna Frosini, Firenze, Accademia della Crusca, 2012. Pour la traduction française nous utilisons la transcription que nous avons nous-même réalisée pour les besoins de notre travail.

<i>alliguer</i> ‘alléguer, s’appuyer sur un argument’ (LC f. 24ra) ⁴⁴	<i>allegare</i>
<i>aratre</i> ‘soc, charrue’ (DA f. 50ra)	<i>aratro</i>
<i>artifique</i> ‘qui exerce un art’ (LC f. 11rb) ⁴⁵	<i>artefice</i>
<i>assenteor</i> ‘flatteur’ (LC f. 18ra, 23ra, 26ra)	<i>assentatore</i>
<i>comandetif</i> (LC f. 28vb)	<i>comandativo</i>
<i>compiler</i> (DA f. 111va)	<i>compilare</i>
<i>conseilletif</i> (LC f. 28vb, 29ra)	<i>consigliativo</i>
<i>corsal</i> ‘pirate, qui pratique la course en mer’ (DA f. 98ra)	<i>corsaro</i>
<i>esorde</i> ‘début, exorde’ (LT f. 4ra) ⁴⁶	<i>esordio</i>
<i>filiel</i> ‘filial’ (DA f. 40vb) ⁴⁷	<i>filiale</i>
<i>propaginer</i> ‘diffuser (une doctrine)’ (DA f. 41va)	<i>propaginare</i>
<i>rovine</i> ‘disgrâce’ (LC f. 13rb, 19va, 24va, 25rb, 25va, 33vb; DA f. 41ra, 41rb)	<i>rovina</i>
<i>rugumer</i> ‘ruminer’ (f. 41va)	<i>rugumare</i> ⁴⁸

44 Dans ce sens *alléguer* est attesté en français à partir de 1393 (*Trésor de la langue française informatisé [TLFi]*, consulté à l’adresse <http://atilf.atilf.fr> en mai 2020).

45 Le terme *artifique* qui apparaît dans le *Dictionnaire du Moyen Français [DMF]* (consulté en ligne à l’adresse <http://www.atilf.fr/dmf> en mai 2020) n’a ni le même sens ni la même catégorie grammaticale que dans la traduction d’Albertano.

46 *Exorde* apparaît en 1488 (*TLFi*).

47 En AF *filial* sera attesté à partir de 1333 (*DMF*).

48 *DELI* l’atteste à Pise au début du XIV^e siècle; le type subsiste dans les dialectes toscans et méridionaux (*Lingua Nostra* 39, 1978, p. 46).

D'autres troublantes similitudes peuvent être constatées aussi entre la traduction française et la traduction pisane contenue dans le Codice Bargiacchi daté 1287 ou 1288 : ex.

argene 'remblai' (LC f. 25vb)

argine

deshonest (LC f. 10vb)

disonesto

pennes 'plumes' (LC f. 21rb)

penne

On ajoutera à ce dernier bloc le participe passé *cernue* 'passée au crible' qu'on trouve dans le syntagme *la cernue farine* (DA f. 41rb) pour traduire le lat. *trita farina* : il semble faire écho à la forme *certa* qui figure dans le même passage dans le Codice Bargiacchi, où elle constitue la première attestation dans ce sens du participe passé du verbe *cernere*, dont on connaît aussi la variante *cernuta* (TLIO), encore plus ressemblante à l'hapax français⁴⁹.

Quant à *emprendre* 'apprendre' (DA f. 41va), il pourrait être calqué sur la forme *imprendere* de même signification utilisée dans la traduction anonyme florentine de 1272⁵⁰.

Pour certains de ces lemmes, on pourrait bien sûr invoquer l'influence de la forme latine présente dans le texte-source, qui, surtout dans le cas de mots savants, a pu donner lieu à des adaptations communes à l'italien et au français (cf. *allegantes*, *artifices*, *assentator*, *comandativus*, *compilare*, *consultiva*, *exordium*, *filiale* qui sont à la base de certains des mots cités ci-dessus) : l'adj. latin *acre*

49 Fabrizio Cigni dans son *Rapport de thèse* insiste particulièrement sur la proximité entre ces deux traductions : « La disposition des traités moraux à l'intérieur du manuscrit, certaines particularités de la rédaction et des faits de la graphie montrent en effet une très forte similarité avec le manuscrit italien le plus ancien de la tradition vernaculaire d'Albertano, c'est-à-dire le "manuscrit Bargiacchi" ». Ailleurs il évoque même un archétype commun, tout en constatant que la version du ms. fr. 1142 a dû se développer selon une tradition indépendante, qui ne connaît pas certaines lacunes et erreurs propres à la traduction italienne (Fabrizio Cigni, « Sulla più antica traduzione francese dei trattati morali di Albertano da Brescia », dans *Le loro prigioni. Scritture dal carcere*, dir. Anna Maria Babbi et Tobia Zanon, Verona, Fiorini, 2007, p. 35-59, part. p. 52-59).

50 Il existe aussi au XIII^e siècle dans ce même sens chez Faba et Giamboni (GDLI).

pourrait à lui seul justifier le néologisme français *aicre* ‘dur, âpre’ (*LT* f. 4vb ; *LC* f. 11va)⁵¹ ; *condir* ‘assaisonner’ (*DA* f. 43va), attesté en français comme hapax au XII^e siècle, mais aussi dans le *Tresor* de Brunetto (II, 63, 9) avant son établissement au XVI^e siècle, et en italien au XIII^e siècle dans la traduction florentine du *Tresor*, peut très bien s’expliquer par le *condire* d’Albertano ; *eruge* ‘rouille’ (*DA* f. 48ra) peut être considéré comme une adaptation du latin *erugo*, au même titre que l’it. *erugo* attesté seulement en 1399 d’après le *TLIO*. Le caractère fortement latinisant de ces traductions précoces d’Albertano, française autant que toscanes, qui s’éloignent très rarement d’un pénible mot à mot, ne doit en effet pas être sous-estimé⁵².

Même lorsque la racine utilisée n’est pas celle du latin, on peut par ailleurs facilement admettre qu’italien et français devaient disposer d’un équivalent commun : existait-il par exemple une alternative pour traduire le lat. *evitare*, puisque traducteurs français et italiens s’accordent à le rendre par le type d’origine germanique *eschiver* (*DA* f. 40ra, 40rb, 41va, 49ra, etc.) / *schifare* ? De la même façon, les solutions convergent lorsqu’il s’agit de traduire *dolum* (*enjan* (*DA* f. 42vb) / *inganno* / *ingannamento*), ou *hesitare* (*douter* (*DA* f. 46va) / *dubitare*)⁵³.

Pourtant, à côté d’un certain nombre de formes qui peuvent s’expliquer soit par le système linguistique de la langue maternelle du traducteur soit par celui du texte source latin, la fréquence avec laquelle se manifeste la ressemblance entre la solution utilisée dans

51 Il est à noter que, si *acre* est attesté dans ce sens en italien au XIV^e siècle (*TLIO*), ce sens figuré est absent dans le français *âcre*, qui apparaît au XVII^e siècle (*TLFi*).

52 On pourrait citer à ce sujet dans la traduction du ms. fr. 1142 de nombreux exemples de calques syntaxiques qui reprennent l’ordre des mots latins, comme *un pecheor peneance façant* pour *peccatoribus penitentiam agentibus* (f. 45rb), ou *de noiant besoing aiant* pour *nullo indigens* (*ibid.*), ainsi que quelques rares cas où le traducteur, ayant choisi d’adopter un latinisme, est obligé d’avoir recours à une glose pour le rendre compréhensible : cf. *iracondeus, c’est corroçable* (f. 58va), ou *sophistique, c’est doublement* (f. 44rb) (même si *sophistique* est utilisé sans glose par Brunet, *Tresor* (II, 63, 11) dans la traduction de la même citation).

53 On notera toutefois que, alors que *ingannamento* est attesté pour la première fois dans la traduction d’Andrea da Grosseto, et *schifare* dans celle du ms. Florence, BNC, II.IV.III (*TLIO*), leurs correspondants français sont plus anciens.

le ms. fr. 1142 et la forme correspondante des traductions toscanes nous semble aller au-delà de la simple coïncidence. Citons, pour terminer, le cas de la traduction du participe passé substantivé lat. *ablata* 'ce qui a été volé', pour lequel le Codice Bargiacchi ainsi que le ms. édité par Castellani utilisent *lo maltolletto* 'le fruit du vol, ce qui a été mal acquis', composé du substantif de même sens *tolletto*, attesté au XIII^e siècle (*DEI*), précédé de la forme tronquée de l'adverbe *male*; or à l'endroit correspondant de la traduction française on lit *le mautollet* (*DA* f. 49va), qui offre la même composition, jusqu'à l'utilisation d'une forme marquée du participe passé du verbe *toldre*, ce qui donne lieu à un calque destiné à rester un hapax en français.

Des techniques de traduction

Les résultats de nos sondages (certes très partiels), effectués sur la traduction en français d'un certain nombre de passages d'Albertano, nous autorisent à identifier dans le vocabulaire du traducteur plusieurs types d'apports qui se seraient greffés sur le fonds de la langue littéraire d'oïl. On peut en évoquer au moins trois, dont les frontières réciproques sont non seulement difficiles à établir pour nous, mais devaient certainement être ressenties comme perméables par l'auteur lui-même :

1. Latinismes inspirés du texte source, surtout lorsqu'il s'agit de traduire le vocabulaire savant du *causidicus* italien (ex. *comandatif*, *conseilletif*, etc.);
2. Formes propres à l'italien (ou plutôt à ses dialectes), et qui appartiennent probablement au système linguistique de la langue maternelle du traducteur : sur la base des considérations précédentes (et indépendamment même du contexte très particulier de production du ms. fr. 1142), rien n'empêche d'imaginer que celui-ci était un Pisan, ou avait gravité dans les milieux culturels pisans, où l'on assiste entre la fin du XIII^e siècle et le début du XIV^e à « *un imponente fenomeno di trascrizione e traduzione di testi in prosa da modelli d'oltralpe* »⁵⁴;

54 M. Luti, « Un testimone... », art. cit., p. 49.

3. Formes influencées par les traductions toscanes, ces dernières se situant toutes sur l'axe Florence-Pise-Toscane occidentale. Des traits linguistiques pisans, très nets dans la traduction transmise par le Codice Bargiacchi, ont même été reconnus par Castellani sous la couche florentine de deux autres témoins du même *volgarizzamento*, et confirment « – grazie al primato culturale di Pisa nel Duecento – la precedenza alla ricezione occidentale »⁵⁵.

*Nel caso della versione tramandata alle cc. 1r-72v dal primo copista dal celebre 'Codice Barbi' (Firenze, Biblioteca Nazionale Centrale, II VIII 49, fine XIII^e s.) il 'tragitto' sembra invece aver avuto direzione opposta: il volgarizzamento, di origine fiorentina [...] sarebbe giunto a Pisa e quindi confluito accanto ad importanti testi di origine toscano-occidentale nel codice che suscitò l'interesse del grande filologo Michele Barbi*⁵⁶.

Et si Pistoia semble être un nœud d'importance dans la tradition des premières traductions d'auteur d'Albertano (entre autres « *la tradizione di Andrea da Grosseto reca traccia di un passaggio in quest'area* »⁵⁷), l'autre témoin complet de la traduction d'Andrea da Grosseto, le ms. de Genève, est lui aussi de production pisane⁵⁸.

Quant à la langue littéraire d'oïl, assez bien maîtrisée dans ses structures par le traducteur, au point d'avoir suscité l'admiration de notre doctorante, sa connaissance n'était pas rare auprès des notaires et marchands toscans amenés à voyager en France à cette époque pour des raisons politiques ou mercantiles : il n'est pas inutile de rappeler ici que, d'après les *explicit* des manuscrits qui nous ont transmis leurs *volgarizzamenti*, Andrea da Grosseto réalisa sa traduction à Paris, et Soffredi del Grazia à Provins, où ils ont pu rencontrer Brunetto Latini, à l'époque de son exil français dans les années soixante du XIII^e siècle ; le célèbre notaire et homme

⁵⁵ *Ibid.*, p. 50.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 51.

⁵⁷ *Ibid.*, p. 52.

⁵⁸ Il vient d'être édité par Matteo Luti pour sa thèse de Doctorat soutenue en 2018 à l'Université de Sienne.

de lettres florentin serait même à l'origine de la diffusion de la connaissance des traités d'Albertano dans les milieux notariaux italiens⁵⁹.

Clerc italoophone, mais bilingue pour avoir probablement voyagé en France et avoir gravité dans les milieux culturels pisans si dynamiques à la fin du XIII^e siècle, notre traducteur aurait donc utilisé plusieurs techniques de traduction, entre calque du latin et emprunts aux traductions italiennes contemporaines. Est-ce pour cette raison que « *Celui qui translaita cestui livre de latin en françois* » affirme dans le colophon du ms. fr. 1142 avoir souffert « *grant poine et grant travaill por translaitier le bien et droitement* » (f. 111vb) ? Certes, à l'en croire, il se trouve dans une « *chartre* » au moment d'achever sa traduction, et prie Dieu « *qui [...] deigne [...] doner li franchise* ». Cette condition serait suffisante pour expliquer des difficultés de toutes sortes ; parmi celles-ci ne pourrait-on pas imaginer aussi l'impossibilité d'avoir accès aux outils souhaitables pour mener à bien une traduction cohérente, qu'il s'agisse d'un bon manuscrit de base (« *la letre dou latin ne fu mie vertadiere sicome il cuide* »), ou le recours à d'autres témoins, pourquoi pas aussi des traductions déjà en circulation, des aides en somme pour réaliser le travail de *collatio* et d'*emendatio* propres à l'acte de traduire, et dont l'insuffisance lui fait regretter qu'« *il ne peut tout veoir ne despondre sagement* » (*ibid.*) ?

Et le copiste ?

Au terme de nos explorations, et pour répondre à la question posée dans le titre de cette contribution, affirmer que le traducteur était italien et qu'il était en relation avec les milieux culturels pisans nous paraît être une hypothèse vraisemblable et prudente à la fois. Est-il aussi le copiste du ms. fr. 1142 ? Ou bien celui-ci n'a-t-il fait que reproduire fidèlement le texte du traducteur, jusqu'au colophon du prisonnier, dont il partageait lui-même la condition ?

⁵⁹ M. Luti, « Un testimone... », art. cit., p. 45-46 et la bibliographie afférente.

Si l'identification proposée par Viola Mariotti⁶⁰ du copiste avec le traducteur est une possibilité qui « devrait être davantage étayée par une analyse plus systématique de la nature et de la typologie des erreurs que l'on peut relever dans le manuscrit »⁶¹, c'est en tout cas à la dernière main qu'il convient d'attribuer la couche graphique pisane, somme toute assez discrète, que l'on perçoit dans le manuscrit.

En font partie plusieurs graphies, parfois présentes dans les *scriptae* dialectales de l'ancien français, et qui se sont ensuite répandues dans tous les textes français rédigés ou copiés en Italie : c'est le cas pour les formes non diphtonguées du suffixe *-ore* (ex. *amor*, *clamor*, *seignor*, *plusors...*) qui alternent avec les formes diphtonguées⁶², de la fausse diphtongaison dans la forme *tiel* (*DA* f. 45rb, etc.)⁶³, de l'utilisation de *a* prétonique à la place de *e* (ex. *sarqueil* 'cerqueil' *DA* f. 41va, *sarmon* 'serment' *DA* f. 41rb, 43ra, 43va, 47vb, etc., *parseverer* 'poursuivre' *DA* f. 50ra, etc.), parfois influencée par la forme italienne correspondante : pour *graniers* 'grenier' (*DA* f. 49ra) on peut en effet penser à l'it. *granai*.

D'autres habitudes graphiques sont communes à un certain nombre de textes français rédigés en Italie. Parmi elles il nous semble intéressant de souligner l'emploi de <c> non cédillé pour /s/ devant voyelle vélaire, phénomène très répandu dans le ms. BnF fr. 1142 dans des formes comme *perecos*, *facon*, *recoivre*, *doucor*, etc. ; or Fabrizio Cigni mentionne *ancois*, *ca* et *recut* dans son édition du *Rustichello*⁶⁴, coïncidence qui n'est peut-être pas un hasard. Quant aux formes *oricon* 'oraison' (*DA* f. 46va) et *facant* 'faisant' (*DA* f. 45rb et *passim*), le <c> non cédillé y représente plutôt la fricative dentale sonore /z/, transcrite par <ç> dans les textes toscans occidentaux étudiés par Arrigo Castellani⁶⁵ et attestée

60 V. *supra* n° 17.

61 Claudio Galderisi, *Rapport de thèse*.

62 Cf. Fabrizio Cigni, « Nota linguistica », dans *Il Romanzo arturiano di Rustichello da Pisa*, éd. cit., p. 372.

63 *Ibid.*

64 *Ibid.*, p. 374.

65 Arrigo Castellani, *Grammatica storica della lingua italiana*, Bologna, Il Mulino, 2000, p. 295, et Id., « Capitoli d'un'introduzione alla grammatica italia-

dans notre ms. dans des mots comme *phylozofo* (LT f. 4vb; DA f. 48ra, etc.), *Elicabet* (LT f. 4va) ou *fiçique* (LT f. 7ra).

La permutation *r/l*, répandue dans les textes français rédigés ou copiés en Italie, mais propre aussi au dialecte pisan, se constate dans *courpe* (LC f. 31va, 36ra; DA f. 41vb; etc.) pour *coulpe* 'faute', et dans le déjà mentionné *corsal* 'pirate, qui pratique la course en mer' (DA f. 98ra), probable adaptation de l'it. *corsaro*⁶⁶. Dans les mêmes *scripta* on pratique aussi la métathèse de *r* illustrée par *mermoire* (f. 41ra)⁶⁷.

Quant à l'utilisation de <ch> initial que l'on observe dans *chardine* 'pivot, charnière' (DA f. 85ra), elle est très fréquente à Pise et Lucques devant *a/o*⁶⁸.

Si dans la morphologie verbale on peut voir dans certaines graphies (telles l'emploi systématique de la base forte *espoir-* pour toutes les formes du verbe *espérer*⁶⁹, ainsi que la graphie *fa* (f. 41va) pour l'impératif du verbe *faire*⁷⁰) la preuve d'une « incertitude graphique » pour rendre le /e/ français, caractéristique « de la koiné commune à la littérature française provenant d'Italie du Nord »⁷¹, le non-respect en revanche de l'alternance de bases que l'on constate dans les formes *trove* (LT f. 3b, LC f. 8vb), *troves* (f. 5rb), *proves* (f. 17rb) (ainsi que dans le substantif *prove* f. 17rb) serait plutôt un trait du copiste pisan, l'absence de diphtongaison après consonne + *r* se vérifiant dès les plus anciens textes à Pise et à Lucques⁷².

Enfin, sachant que dans la *scripta* des manuscrits du corpus géno-pisan on a relevé beaucoup de formes de parfaits de verbes

na. V: Le varietà toscane nel Medioevo», *Studi linguistici italiani*, 16, 1990, p. 155-222; cf. aussi F. Cigni, « Nota linguistica », art. cit., p. 374.

66 Cf. F. Cigni, « Nota linguistica », art. cit., p. 374.

67 *Ibid.*, p. 375.

68 *Ibid.*, p. 374.

69 Ex. *espoirer* (DA f. 45va), *espoirant*, *espoirerent*, *espoiré* (DA f. 47ra).

70 A moins qu'il ne s'agisse d'une transposition de la forme correspondante de l'italien.

71 G. Hasenohr, « Copistes italiens... », art. cit., p. 221.

72 Cf. Arrigo Castellani, *Saggi di linguistica e filologia italiana e romanza (1946-1976)*, Roma, Salerno ed., 1980, vol. 1, p. 19 et Id., *Grammatica storica della lingua italiana, op. cit.*, p. 287.

du 1^{er} groupe terminées par *-e* à la P₃, on peut se demander si dans le passage « *Et come il, selonc le comandement de Dieu, alast sur l'eives de la mer, douta; dont tantost comencer a noier* » (DA f. 46rb), la graphie de la forme *comencer* (celle-ci étant à interpréter ici comme 'commença') ne montrerait pas la difficulté du scribe face à ce phénomène « hautement caractéristique du français écrit entre Ligurie et Toscane occidentale à la fin du XIII^e siècle »⁷³.

Conclusion

La traduction française des traités d'Albertano contenue dans le ms. BnF, fr. 1142 constitue un très bel exemple de transfert culturel entre français et italien.

Certes l'hypothèse que nous avons formulée sur le traducteur reste à creuser, en s'appuyant sur une collation systématique du texte source latin et des traductions française et italiennes, dont nous n'avons pu réaliser qu'une ébauche. Mais finalement le fait que celui-ci ait été italien ou pisan devient d'un intérêt secondaire, face à la découverte que sa langue pisane se serait forgée à partir de la langue d'autres traducteurs ayant travaillé en France et fréquenté les milieux culturels de Toscane occidentale, plaque tournante dans la circulation en Italie de transcriptions et traductions de textes en langue d'oc et d'oïl à la fin du XIII^e siècle. Par le prisme du latin d'Albertano, lui-même imprégné du *volgare* italien, le français et l'italien renvoient chez lui l'un à l'autre, dans un jeu vertigineux de réflexion et de diffraction.

On voit dès lors que l'hypothèse avancée par quelques intervenants au colloque, qui ont suggéré que le traducteur du ms. fr. 1142 pourrait même être français, étant donné son aisance dans le maniement de la langue d'oïl, et que sa langue aurait été influencée

73 Gabriele Giannini, *Un guide français de Terre sainte, entre Orient et Toscane occidentale*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 169. À la différence de F. Cigni (« Nota linguistica », art. cit., p. 377) ou de Fabio Zinelli (« I codici francesi... », art. cit., p. 105-111), l'auteur, qui s'était déjà occupé de ces formes dans son compte rendu de *A scuola con ser Brunetto (Romania 129, 2011, p. 239sq.)*, considère que le *-e* final de ces parfaits est atone.

par la syntaxe et le vocabulaire de l'italien des traductions ou du milieu qu'il côtoyait, ne doit pas être lue en contradiction mais plutôt en résonance avec la nôtre, dans le sens où l'une comme l'autre soulignent l'influence des traductions dans la constitution des langues littéraires à la fin du XIII^e siècle⁷⁴.

Université de Poitiers – CESCO (CNRS, UMR 7302)

74 Sans se pencher sur la question de l'identité du traducteur, Fabrizio Cigni écrivait pourtant déjà dans son *Rapport de thèse* adressé à V. Mariotti : si dans « la réception et la diffusion du français en Italie [...] le dialecte pisan-lucquois peut avoir joué un rôle fondamental, grâce aussi au travail que les prisonniers pisans (notaires qui connaissent le latin et le français) ont exercé sur les modèles français et latins, qui évidemment circulaient en Ligurie dans la deuxième moitié du XIII^e siècle, [...] maintenant nous pouvons peut-être affirmer que c'est le pisan qui s'est enrichi à travers la langue française apprise hors de [...] Toscane ».